

Liens de type communautaire en milieu rural, freins à l'autonomie ou support de l'identité et de l'intégrité des personnes?

Catherine Gucher

▶ To cite this version:

Catherine Gucher. Liens de type communautaire en milieu rural, freins à l'autonomie ou support de l'identité et de l'intégrité des personnes?. Éthique publique: Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, 2008, 10 (2), pp.132-140. halshs-00371189

HAL Id: halshs-00371189 https://shs.hal.science/halshs-00371189

Submitted on 26 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Liens de type communautaire en milieu rural : freins à l'autonomie ou support de l'identité et de l'intégrité des personnes ?

Catherine Gucher, sociologue, MCF, UMR PACTE, Université Pierre Mendès France, Grenoble, France.

Introduction:

Le respect de l'autonomie – au sens littéral du terme auto-nomos- apparaît aujourd'hui dans nos sociétés occidentales, comme un enjeu essentiel des politiques publiques et des pratiques des acteurs sociaux engagés dans l'accompagnement des personnes vieillissantes. L'affirmation de l'autonomie comme fondement indiscutable de la dignité humaine émerge comme principe normatif de toute existence. De nouvelles injonctions étatiques et sociétales se font jour en France visant à promouvoir de nouveaux modes de vie à la retraite, à travers lesquels les personnes vieillissantes pourraient affirmer leur emprise sur leur vie et le monde qui les entoure. Par ailleurs, cette valorisation de l'autonomie des personnes âgées leur confère une responsabilité individuelle dans l'évolution de leur santé et de leur vieillissement. Des travaux de recherche récents nous ont permis de vérifier la relativité de ces aspirations à l'autonomie, caractérisant « *La société des individus* », ⁱⁱ et l'écart à cette norme des pratiques et usages des populations vivant en milieu rural isolé. ⁱⁱⁱ Ces populations rurales développent, sur fond de continuité paysanne, des modes de vie qui ne laissent que peu de latitude à l'expression d'un individu-sujet autonome. Au contraire ce sont les inscriptions, territoriales, mais aussi communautaires qui constituent le support de l'existence des personnes engagées dans le processus du vieillir. Qu'il s'agisse de l'expression des valeurs et des principes moraux qui ont guidé la vie ou encore des pratiques de sociabilités et de solidarité, l'attachement au groupe de « semblables » s'impose. La force des liens terriens, ancestraux, moraux, solidaires, et nécessaires dicte les conduites, au-delà de toute volonté d'un sujet qui ne demande pas à s'exprimer. Certes au regard de la norme contemporaine de l'autonomie, ces pratiques renvoient à une détermination externe des individus, qui ne parle que de contraintes et de soumission. Cependant, nous postulons que ce sont ces liens d'interdépendance qui permettent aux gens âgés de rester encore inscrits dans une histoire commune, de tracer, dans la continuité, leur chemin et de vieillir en toute dignité, dans la possible affirmation de ce qu'ils sont et ont toujours été. Les données exposées ici constituent le fruit d'un travail de trois ans, sur deux sites du rural isolé français^{iv}, pendant lesquels ont été combinées une approche ethnographique, des entretiens de type récits de vie réitérés trois fois auprès de 24 personnes et une enquête quantitative par questionnaire auprès de 432 anciens exploitants agricoles de six départements français.

1. Une autonomie relative : des valeurs à distance de « la société des individus ».

Alors que l'autonomie, principe dominant de la « société des individus » décrite par Elias, est au centre du système de valeurs des européens^{vi}, elle se révèle tout à fait secondaire et relative dans les conceptions de l'existence, approchées dans notre enquête. La vie apparaît pour la majorité des personnes âgées interrogées en zone rurale comme un *destin*, *fatum*, long parcours pré-déterminé, parfois empreint de tragique, qui s'inscrit dans la continuité de ce qu'ont vécu les ascendants. C'est une vision hétéronome du monde qui se décline ainsi sur différents registres.

Le besoin décide de l'existence : nécessité fait loi.

Les personnes rencontrées, inscrites depuis plusieurs générations dans ces territoires ruraux isolés ont connu, avec leurs parents et dans leur enfance, mais aussi dans leur vie de jeune adulte une existence dominée par le besoin. Toutes évoquent la dureté des conditions de vie, l'absence de moyens matériels tant pour le travail que dans la vie quotidienne. Le travail apparaît comme le seul moyen de subvenir aux besoins de la famille et ses contraintes dictent les modes de vie du quotidien. La soumission à la nécessité est alors devenue un schème structurant de l'existence, qui perdure au-delà de la réalité du besoin. « -vous étiez jeune et vs êtes resté tout seul avec votre père ?- ouais, c'était comme ça, fotait (il fallait) bien travailler pour manger hein ouais. - Est-ce que vous aviez des distractions ? - eh ben, on travaillait, fotait(fallait) s'occuper, fotait(fallait) manger, que oui, fotait(fallait) manger, fotait(fallait) payer et ouais. (...) - C'était dur ? - c'était dur ici, vs voyez bien comme c'est les montagnes ouais, c'est pas plat(...) - Vous faisiez le blé à la main? - à la main, on le coupait avec une serpe. Moi j'en ai coupé du blé, oui, que oui et le foin à la main ; le foin, on fauchait le foin à la main. Encore l'année passée j'en ai coupé, je l'ai coupé à la main l'an dernier encore ?ouais encore eh oui » (Mr Prosper Blache). L'organisation de la vie ne relève pas d'un choix individuel mais de la nécessité partagée par l'ensemble d'une famille.

Si toutes les personnes rencontrées évoquent les difficultés matérielles de la période de leur enfance mais aussi de leur vie d'adulte au travail, aucune ne remet en cause l'itinéraire qui fut le sien. « Ils avaient pas les sous pour nous faire vivre alors il fallait travailler. Moi j'étais loué pour garder les vaches l'été jusqu'à fin octobre : il fallait bien y rester eh oui, pour apporter des sous à la maison. Mais ça nous faisait rien, on était content. » (Cyprien Brunier)

Aucun regret ne semble s'exprimer, aucune révolte à propos d'une existence qui ne fut pas souvent choisie. Au contraire la plupart des personnes interrogées soulignent les aspects positifs de cette existence et témoignent du regret de cette époque où le quotidien et l'avenir des enfants étaient déterminés par les nécessités familiales et les choix les parents. « Moi je préférais la vie qu'on avait avant malgré les difficultés. Il fallait travailler, il fallait garder mais on s'amusait.» (Mme Vogel)

Les saisons de la terre.

Le travail de la terre impose ses contraintes et ses saisons. Le temps se partage entre le dehors et le dedans, entre des activités d'hivernage et les travaux de l'été. En aucune manière, l'homme n'a ici le pouvoir de décider autrement de l'organisation de son travail. Il est, par définition, soumis au calendrier des pluies et des orages et doit s'accommoder, bon gré, mal gré des impromptus des variations climatiques et des intempéries. Aujourd'hui encore, l'existence de ces personnes paraît structurée par les aléas climatiques et saisonniers. Il y a le temps du dehors —le printemps, l'été et le début de l'automne- et le temps du repli sur la sphère domestique. « -Mme : (l'hiver) on a quelques contacts, ceux qui viennent chercher du lait à la ferme, mais l'été... c'est plus vivant. -Mr oui mais même l'hiver moi je suis bien, je m'ennuie pas, il y a le téléphone, les enfants sont là. -Mme l'hiver c'est plus long quand même il y a rien à faire » (Mr et Mme Léat)

Ces contraintes saisonnières, vécues fortement dans l'activité agricole, semblent avoir généré des attitudes de consentement sans révolte face aux évènements de l'existence. C'est ici une éthique de la société paysanne comme société de l'aléa qui s'exprime^{vii}: Comme le souligne Lalive d'Epinay, « La terre, le village et la famille sont les fondements de l'identité de cette paysannerie. Mais s'ils suscitent des attachements plus profonds, c'est qu'ils sont imprégnés d'une conviction religieuse solidifiée par une tradition séculaire qui lui a donné la force de

l'évidence, de ce que l'on sait de toujours et qui n'a pas besoin d'être dit ou pensé tant sa réalité est absolue. » viii

La religion comme mémoire commune.

La morale développée par la tradition catholique consacre une vision hétéronome du monde. Dans cette conception largement partagée par les personnes rencontrées, l'homme ne sait rien de ce qu'il est et de ce que sera sa vie mais il remet en confiance, sa destinée dans les mains du divin.

La référence et l'attachement aux valeurs ou à une éducation judéo-chrétienne sont très présents, dans de nombreux entretiens. La foi est souvent mentionnée comme principe d'action, comme recours mais certaines personnes évoquent aussi une appartenance de fait à la religion catholique, acquise par l'éducation et à laquelle les personnes adhèrent. Le regret d'un temps où les principes moraux étaient forts et structurants se fait jour au détour des conversations, même si parfois les personnes qui ont été élevées dans des écoles tenues par des religieux soulignent la trop grande emprise et la trop forte contrainte des règles imposées. « y'avait le curé, la religion tenait plus de place, les gendarmes ils en avaient peur tandis que là ils n'ont peur de personne »(Couple Leat). La foi apparaît aussi comme un recours pour faire face aux difficultés de l'existence. « c'est la... la foi, la religion! (qui a guidé notre vie). Moi je dis, celui qui a pas de religion, qui a rien, eh ben...il est malheureux, parce que...quand il arrive un coup dur, eh ben, on a besoin de...voila...s'accrocher. »(Monsieur Labiole et Madame Henry). Et ces valeurs sont également mentionnées comme élément central de la transmission entre les générations. « - Et qu'est-ce que vous diriez que vous avez reçu de plus important, de vos parents? [Silence] Comme valeur, ou comme...?- C'est-àdire... nos parents étaient très stricts, d'ailleurs, sur les mœurs, à ce moment-là, c'était la coutume, que maintenant... On avait eu une éducation... religieuse, qu'il fallait travailler, qu'il fallait pas voler... Même l'entente, entre voisins! Pas se cogner pour une broutille de rien du tout. »(Monsieur Labiole et Madame Henry).

Les références religieuses font ici partie d'une mémoire collective, contenue tout à la fois dans les structures, l'organisation, le langage et les pratiques quotidiennes. On peut souligner le caractère normatif de cette mémoire religieuse partagée, qui participe de l'auto-définition des individus et du groupe auquel ils appartiennent. IX

Une continuité obligée et obligeante.

Cette vie s'inscrit comme prolongement de celle des ascendants à plusieurs niveaux générationnels et ne laisse pas place à l'invention de nouvelles trajectoires ni même à de nouveaux modes au quotidien. Il ne semble pas possible d'imaginer l'avenir autrement que comme la continuation de ce qui a précédé, et de s'inventer une vie qui aurait été en marge des modèles pré-établis et des attentes de l'ensemble des ascendants. Cette perspective de la « continuité obligée » se traduit à différents niveaux de l'existence : le maintien dans les mêmes lieux, dans les mêmes habitations, l'exercice du même métier que les parents — majoritairement chez les agriculteurs- mais aussi la sauvegarde des intérêts de l'ensemble de la famille et la souci éthique des plus vieux. ^x

Ce devoir de continuité paraît obligé et obligeant dans le sens où les personnes rencontrées se situent comme les obligés des parents et comme devant leur rendre obligeance, en prenant soin d'eux jusqu'à la fin de leurs jours. (voir infra solidarités entre générations) « -Et depuis quand travaillez vous ici, à la mercerie ? -La mercerie appartenait à papa. Nous avons pris la

suite en 1963 après sa mort.- C'est vous, pas votre maman ?-Non, c'est nous mais maman était avec nous, elle est restée jusqu'au bout...Il y a 18 ans que maman est morte, au mois de février. -C'est vous qui vous êtes occupées d'elle ?-Oui, c'est nous, à l'époque on gardait ses parents » (Lucie et Marthe Tassy)

Cette continuité se poursuit au-delà de la vie de travail, jusqu'à la retraite, alors même que les obligations qui ont rendu nécessaire jusque là le maintien des habitudes familiales sont tombées. L'hypothèse peut être posée d'une loyauté indéfectible à sa vie antérieure qui fut aussi celle de ses ancêtres.

Les entretiens témoignent de l'inscription essentielle de ces personnes dans une filiation et plus encore dans une lignée dont l'existence et la trajectoire donnent sens au présent. L'individu se présente ici clairement comme le produit d'une histoire familiale et collective, dont il ne cherche en aucune façon à s'émanciper, mais qui soutient la construction de son identité personnelle. Le « je » n'a pas pris ici le pas sur le « nous » qui demeure principe actif de l'organisation de la vie comme de l'identité. La fond, au-delà de l'expression de valeurs fortes et partagées par une communauté de destin, ces extraits racontent aussi en filigrane, des histoires de liens. Il s'agit d'une inscription communautaire qui repose tout à la fois sur une mémoire collective partagée, mais aussi sur l'attachement à un territoire et plus encore sur l'inscription dans un réseau de liens tissés de longue date, par des générations. Là encore, le caractère contraignant de ces liens peut surprendre mais il s'exprime en parfaite cohérence avec le système de valeurs prévalent.

2. Des conceptions et des pratiques communautaires du lien.

En prolongement de cette vision hétéronome du monde, les pratiques de solidarité sont évoquées tout à la fois comme un devoir mais aussi comme une nécessité et renvoient aux conceptions sociologiques de la solidarité mécanique. Lorsqu'on les interroge sur leurs préoccupations quant à l'avenir, les ruraux expriment fréquemment des soucis collectifs pour l'avenir de leurs enfants et leurs petits-enfants. « Je m'inquiète tous les jours pour nos enfants sur la route, et à cause de la violence à l'école pour nos petits-enfants. Il n'y a plus de justice ». (Mme Collange) Ils engagent ainsi dans leurs pensées et leurs préoccupations l'ensemble de la cellule familiale, comme si il ne pouvait ici y avoir de place pour des aspirations strictement individuelles qui ne s'articuleraient pas à l'existence et à la survie du groupe familial. Solidarités et sociabilités sont ici peu distinctes. Les liens se développent au présent, incluant largement l'entourage des personnes, familial ou de voisinage mais se situent également dans une perspective trans-historique, mêlant les vivants et les morts, les générations actuelles et passées. Le souvenir est un élément fondamental du lien, comme le décrit J.H Déchaux. Siv

Territoires restreints, territoires de liens.

L'inscription dans un territoire restreint est un des déterminants des modes de vie à la retraite en zone rurale. Ce territoire se définit non seulement par sa dimension géographique mais aussi par tout ce qu'il recèle d'éléments de culture et d'histoire. Il est tant porteur de références patrimoniales que support d'une société d'interconnaissance. Le rapport à l'espace en zone rurale repose sur son caractère familier. Les personnes qui s'y inscrivent s'en réclament et acceptent toutes les pratiques de sociabilités ou d'activités qui s'y situent. Ce rapport au territoire restreint se traduit en lien d'appartenance à double sens : les personnes appartiennent à ces lieux mais ces territoires leur appartiennent en retour. Le possessif est souvent employé pour qualifier le pays. « eh ben on pense que c'est triste de voir notre pays

mourir comme ça » (Mesdames Tassy, 07, 3) Les pratiques et les modes de vie s'organisent autour de la connaissance fine et précise de tous les éléments matériels et humains du territoire : « Andrée, elle est née en bas. Ils étaient 7, c'étaient des frères, mon papa avec le papa de Andrée étaient frères, il y avait 5 garçons et deux filles. Au village c'était des grandes familles la plus grande c'était au roseau, en face de l'église, y'en avait 16 enfin il y en avait qui étaient morts mais il y en avait 11 ou 12 qui étaient en vie quoi. Ici au village chez X, ils étaient 8, une grande ferme, elle y est toujours, c'est un CRS qui l'a acheté de Montélimar... » (Entretien famille Brunier, 07, 2). Il existe un lien certain entre la reconnaissance et le partage des éléments caractéristiques du territoire et l'inscription de chacun dans une lignée qui est à la source des liens entre les générations. Ce sont ainsi la proximité mais aussi le partage d'une histoire commune qui fondent la sociabilité de ces zones rurales. La définition de soi des retraités des zones rurales se trouve déterminée par le sentiment d'appartenance à une communauté historique et à une inscription généalogique et territoriale. XV Contrairement à la manière dont Elias caractérise « la société des individus », le « je » n'est pas ici « le seul élément permanent, la seule personne avec laquelle on soit tenu de vivre jusqu'à la mort » xvi. Le « nous » reste présent, englobant, contraignant, en ce qu'il détermine tout à la fois les conditions de l'existence mais aussi son orientation.

Une interdépendance naturelle entre générations, signe de l'enchevêtrement du passé et du présent.

90 % des personnes enquêtées chez les anciens exploitants soulignent l'importance des relations entre les générations aux motifs de la nécessité de la transmission, du maintien de la continuité, de la compréhension mutuelle et du souhait de voir la vie se perpétuer sur le même modèle : « il faut dire aux jeunes de rester à la campagne. Comme ça les jeunes aident leurs parents ». (Monsieur Courbon). Ou encore « à mes enfants, je vais régler la succession de mon mari, je vais leur transmettre déjà les champs que mes aieux ont possédés. »(Madame Gallice) La vie autonome et indépendante des jeunes générations n'est pas souhaitée par les générations les plus âgées qui voient dans la coexistence dans une même localité de plusieurs générations une source de bien être pour les plus âgés, mais aussi une garantie de la continuité de ce qui a été entrepris par les plus anciens.

Le rapport aux générations plus jeunes est naturel et d'évidence : il se décline encore sur le registre du soutien incontournable et inconditionnel, en famille. Le rapport aux ascendants se décline sur le registre du devoir moral. « moi, ma maman est tombée malade en 58, j'ai commencé à travailler à l'usine en 58, j'avais quatorze ans et alors ma maman était handicapée elle avait la polyarthrite chronique, elle est devenue handicapée. Alors de nos jours il y a les aide-ménagères, il y a tout ce qu'il faut mais à mon époque à moi, il n'y avait rien. Alors qu'est-ce qu'il fallait faire, il fallait la laisser à l'hôpital elle allait y rester des mois? Alors mon père il m'a dit « écoute qu'est-ce qu'on va faire de maman, on la met dans une maison, qu'est-ce que tu penses faire? » alors j'ai dit « non papa, maman je la garde, je m'en occupe moi .Je l'ai soignée toute sa vie, elle était en fauteuil roulant, ses soins et tout, je m'en repends pas d'avoir fait ce que j'ai fait. J'ai pas de regrets, je suis heureuse, malheureusement, peuchère, la maladie elle a évolué... » (Madame Brunier, 07, 2). La famille est donc bien sûr le lieu d'expression de liens et de solidarités mais également terrain d'expression d'un enjeu moral^{xvii}

Ces relations entre les générations s'expriment « naturellement » dans le quotidien des personnes rencontrées, tout en se référant, de manière implicite aux modes de solidarité d'un passé parfois regretté, qui demeure une composante forte du présent. Ce passé contemporain,

est devenu une des forces de vie de ces personnes vieillissantes, en ce qu'il constitue l'un des supports du lien indéfectible qui, pour eux, unit les générations les unes aux autres.

Familles et voisins, nécessairement proches et solidaires.

Le modèle familial prédominant en zone rurale isolée est celui de la « famille entourage locale », caractérisé par Catherine Bonvallet sur la base de trois critères : des affinités, la fréquence des contacts, l'entraide (le parent proche a été aidé ou a aidé) qui s'exercent dans la proximité. Le modèle apparaît ici comme une reproduction de ce qui a été vécu par les parents et grands parents. La proximité géographique implique des relations fréquentes et nombreuses avec les membres d'un cercle familial élargi.

Les personnes enquêtées privilégient le plus souvent l'aide familiale à l'aide d'administrations ou de services. « -Si vous aviez des problèmes de santé, comment feriez vous à l'avenir ? — Mr : De santé ? A l'hôpital — Mme : A l'hôpital ? Non, je vais te dire je pense pas ça, le jour où je pourrai plus faire mon ménage, on pourrait avoir une personne, faire comme certains, ADMR, ça fait du travail pour les gens du coin. -Mr : y'a les repas aussi, c'est des menus plus variés mais les enfants s'occuperaient. — Mme : enfin, Martine travaille et l'autre aussi. — Mr : ça fait rien les enfants s'occuperaient, tous. —Mme : oui peut-être mais enfin. -Mr : ils s'occuperaient, ça se sent pour descendre, il y a un taxi qui est remboursé mais il suffit que je dise et ils me descendent » (Mr et Mme Gaston Leat)

Le dévouement des enfants est la règle dans les milieux modestes, s'inscrivant dans une culture de solidarité ancrée dans une histoire familiale. « Quand la génération aînée s'est occupée dans le passé des petits enfants en bas âge, leurs enfants entretiennent avec eux des relations plus étroites lorsqu'ils n'en n'ont pas eu » xixLa contrainte représentée par ces aides apportées et reçues est rarement exprimée, tant les personnes n'envisagent pas les liens familiaux comme liens interpersonnels mais plutôt comme liens enchevêtrés unissant les membres d'un groupe indissoluble.

De même les liens de voisinage, se développent dans cette participation commune à la vie et à l'histoire d'un territoire connu. Les frontières entre relations de voisinage et relations familiales sont ici assez floues tant les limites du territoire ont parfois imposé une forte endogamie. Ainsi si la forte sociabilité de voisinage constatée en Ardèche est celle, active des territoires socialement homogènes, elle est également due à des liens de parenté, la famille polarisant un pourcentage important des relations sociales. Lors de l'entretien, deux amies arrivent. A la question : « vous vous êtes connues comment ? », la réponse est la suivante : « Elle, son grand père maternel est sorti du Roux Bas, et ma grand-mère maternelle aussi ». (Mme Vogel). Il faut souligner ici le caractère déterminé et trans-générationnel des liens amicaux et de voisinage. Mais la configuration des liens de voisinage est aussi éminemment liée aux caractéristiques de ces territoires ruraux, peu ouverts, repliés sur ses places et ses rues passantes. L'éloignement des maisons, la dispersion des hameaux raréfient les relations de voisinage et c'est l'opportunité du passage qui crée la relation.« Les voisins, on n'en a pas beaucoup, si l'été, il y a des gens qui se promènent de Saint Cirgues qui montent jusque là » (Mme Leat)... Rares sont ici les traces de ces choix électifs qui caractérisent les sociétés urbaines : les spécificités du territoire et ses usages déterminent la vie relationnelle des individus, qui s'en accommodent sans envisager d'autres possibles.

Le plus souvent, cette sociabilité recouvre des formes de solidarité, inscrites dans les histoires de vie et le territoire. ** Les personnes les plus dépendantes sont également aidées par les voisins qui proposent leurs services. « C'est le jeune là bas, quand il y a de la neige, il vient tous les matins voir ce qu'on fait. Il donne un coup de main à la pelle. »(Mr Collange). Le voisinage constitue alors un potentiel, une ressource importante sur laquelle on peut compter au quotidien.

La société rurale peut être comprise comme une société d'interconnaissance dans laquelle les liens préexistent à toute relation. Les pratiques de sociabilité se différencient nettement de celles des retraités vivant en zone urbaine ou péri-urbaine. En effet, alors que dans le milieu urbain, la rencontre et l'entretien des liens sociaux exigent une démarche volontaire et sélective, elles se produisent le plus souvent fortuitement et par nécessité en milieu rural. « il faut avoir des amis sinon on crève tout seul, je demande facilement aux voisins »(Prosper Blache). Ces rencontres, se jouent, sur le même mode, tout autant sur la scène familiale, que dans le cercle villageois. Elles comprennent une forte dimension contraignante, dans la mesure où elles englobent l'individu dans un cercle déterminé par son inscription territoriale. Néanmoins, aucun des entretiens menés ne laisse apparaître un quelconque refus ou regret de ces pratiques sociales indiscutables.

3. Le « nous » avant le « je » : une contrainte consentie.

Les développements précédents nous ont permis de souligner le caractère englobant et contraignant de la vision du monde et des liens sociaux dans lesquels sont inscrites les personnes âgées vivant en milieu rural isolé. Au regard des normes d'autonomie vigoureusement affirmées dans nos sociétés contemporaines, ces personnes peuvent apparaître comme de *« faibles sujets »*, renonçant à toute emprise sur leur vie, et se soumettant sans discussion à l'ordre des choses qui s'impose à elles. Cependant, il importe de distinguer plus finement ce que serait une soumission impensée et le *« consentement éthique »* qui selon nous caractérise ces vieilles personnes. Confrontées à travers les épreuves du vieillir à cette « déprise » *xxiqui suppose renoncements et centration sur l'essentiel, elles s'abandonnent à la continuité de leur existence, s'attachant ainsi à la sauvegarde de leur identité dont les fondements reposent justement dans les attachements contraignants au « nous ». Ainsi, il est possible d'affirmer ici que l'abandon de la revendication à l'existence et l'affirmation d'un « je », sujet et acteur fort, contribue à la préservation de l'essentiel de soi.

Consentir: une posture éthique.

Les personnes rencontrées portent en elles les motifs de la « culture paysanne » qui a constitué le berceau de leur socialisation. Une identité culturelle forte s'exprime sous forme d'un système de valeurs, de croyances mais aussi de normes et modèles de comportements stabilisés. Interrogées sur le déroulement de leur existence, les personnes font le récit des jours tout en soulignant une forte dimension d'évidence justifiée par leur inscription sociale et territoriale confondues (« chez nous, on avait l'habitude de travailler... ») mais aussi par une clef que Lalive d'Epinay nomme « cosmologique » (« quoiqu'on fasse, on fait partie de quelque chose qui nous dépasse »). Ette acceptation de la vie qui va, se traduit dans de nombreux domaines du quotidien et se révèle de manière exemplaire en ce qui concerne les rapports à la santé et à la mort. « -Et s'il vous arrivait quelque chose vous appelleriez qui? -Le docteur ou les pompiers. (...) - il faut combien de temps pour venir? -Il faut bien ¾ d'h la muit .(...).-Si elle a pas le temps d'arriver? -Faut pas y penser. C'est une habitude ça me ferait rien d'y rester même tout seul (Cyprien Brunier). On est loin ici de la volonté moderne d'anticiper et de prévoir, de manière responsable, les aléas de santé et la survenue du décès. Il

importe de ne pas mettre en cause, à la lumière de cet extrait, la responsabilité individuelle des personnes concernées, car leur manière d'être se situe dans une culture à travers laquelle la vie et la mort ne sont pas un bien personnel mais dérivent d'une volonté transcendante. Là encore, leur acceptation de ce qui est, signe un consentement éclairé : « -Quand vous êtes tombé ?...-Ca m'est arrivé un samedi soir, je savais pas que j'avais une côte de cassé, j'ai monté une marche... et puis je suis tombé sur le ciment, et puis la nuit... pas moyen de dormir, j'ai dormi assis (...)ça fait deux fois que je casse une côte, je dormais sur le canapé, faut faire avec quoi. Oui oui, il y a pas le choix... (Mr Allibe))

Cet apparent fatalisme des personnes rencontrées ne signifie pas pour autant leur passivité. Leur position d'acteur se révèle dans ce consentement qu'elles accordent à ce qui advient d'elles. Si la volonté de maîtrise et d'orientation du cours de l'existence ne fait pas partie de leurs préoccupations, ou de leurs aspirations, elles revendiquent néanmoins ce qui advient, comme étant leur vie, dans un travail de reconstruction de sens qui autorise l'appropriation et la reconnaissance d'un destin singulier. A l'instar de V. De Gaulejac, nous pouvons affirmer que les personnes rencontrées, confrontées au travail du vieillir, demeurent le produit d'une histoire, dont elle cherchent, à travers le récit qu'elles font de leur vie, à devenir les auteurs. XXXIII Néanmoins, une certaine distance doit être soulignée entre l'expression du « je » des classes supérieures qui signale l'affirmation d'un individu sujet doté d'une grande autonomie et l'expression du « nous » ou du « on » des personnes rencontrées dans ces territoires ruraux isolés. Si les personnes âgées en milieu rural, donnent sens à des pratiques ou des trajectoires de vie qu'elles décrivent pourtant comme étant construites de facon hétéronome, exprimant ainsi une forme de consentement à ce qui leur arrive, elles renoncent néanmoins à se distinguer en tant qu'individu singulier, sujet autonome. Leurs propos reflètent à nos yeux ce que nous nommons ici une « éthique des liens » qui vient s'opposer à « l'éthique du sujet » des classes supérieures des mondes contemporains « -Mr : sans les gosses à côté, on aurait peut-être quitté le pays. Moi je ne sais pas si je resterais sans les enfants. -vous seriez allés où ? -Mme : dans un village plus près...à ST Cirgues plus près des commerces ?-Mr : peut-être, à Aubenas, peut-être, on sait pas. -Mme : les enfants certains sont partis. –Mr: on a six enfants, deux sont restés »(Mr et Mme Leat)

Leur consentement à ce qui advient est soutenu par les faisceaux de liens culturels, religieux, territoriaux, moraux et solidaires. Nous approchons ici la dimension spirituelle des liens de solidarité, telle que l'analyse Marcel Mauss. **xxiv** La responsabilité d'autrui incombe à chacune des personnes inscrites de longue date dans ces territoires, du fait d'une proximité des visages qui permet le développement d'un réel souci de l'autre. **xxv** Au-delà de ce qui peut paraître à l'étranger contraintes et annihilation du sujet, c'est bien une certaine conscience de soi qui se fait jour, toute tendue vers l'exigence de l'adéquation à soi.

Continuité de vie : support d'identité.

Ces postures de consentement qu'il semble possible de décrire comme éthiques, renvoient au sens donné à une existence qui comporte pourtant une forte dimension d'hétéronomie. L'enjeu fondamental pour les personnes rencontrées est de pouvoir poursuivre leur vie, le plus tard possible, conformément aux orientations préalables. Une exigence de continuité se fait jour, qui traduit tout autant le consentement à ce qui a précédé que la volonté soutenue de rester fidèle à ce qui a toujours été et qui fonctionne comme schème structurant de l'identité. La définition de soi des retraités des zones rurales se trouve, comme nous l'avons déjà évoqué, fortement associée aux logiques d'appartenance à une communauté historique et à une inscription généalogique et territoriale. Elle repose aussi sur une continuité de pratiques et d'usages qui donnent à voir publiquement ce que l'on est. Les activités du quotidien

s'organisent pour grande partie autour d'un espace extérieur qui est territoire ouvert dans lequel s'expriment les liens. Elles se déclinent de la même manière que pendant la « vie active » en travaux agricoles, jardinage, bricolage, coups de main aux voisins, marche,... Le rapport au travail, à la terre et à la communauté fonctionne ici comme schèmes organisateurs de l'existence et de l'identité. Les personnes interrogées mettent en évidence une incapacité à réorganiser leur existence, à dévier de leur trajectoire, pour envisager l'avenir autrement. «-Et alors pour ainsi dire vous n'êtes jamais parti d'ici ni l'un ni l'autre ? -Mr : on est parti trois jours à Lourdes en 81...en 81 non en 2001, on aurait pu faire quelques voyages organisés... on l'a jamais fait. Maintenant, on pourrait en faire, mais ça me dit rien. » (Mr et Mme Leat). Comme le souligne Lalive d'Epinay, pour la petite paysannerie, bien vieillir, c'est « faire la même chose mais plus doucement. » xxvi La vie à la retraite s'écoule sur le même mode que la vie de travail, même si quelques variations en ce qui concerne l'intensité des efforts accomplis s'observent. « - Et... comment ça s'est passé, le passage à la retraite ? Mr: Eh bé, ca a rien changé! -Mme: ca a rien changé, ca a pas changé. -Mr: on a travaillé quand même, et voilà. D'abord, moi, je dis, si on pouvait... si on, tant qu'on a la santé, si on travaillait pas, on pourrait pas rester! Rester sans travailler(...) [Et vous dites, on pourrait pas rester sans travailler, pourquoi? Parce que ...? – Mme : Parce que moi, je peux pas ... Oh là, s'il me fallait rester toute la journée dans une pièce !... Tant que j'ai la santé ! On peut rien dire. Et puis un jour, peut-être, il faudra bien s'arrêter, mais... Oui. » (Monsieur Labiole et Madame Henry) Tout se passe comme si les pratiques de travail s'étaient après tout ce temps incorporées, n'autorisant guère le repos. De même, la confrontation aux aléas de santé, dans des hameaux isolés et parfois en hiver coupés du monde, ne justifie pas d'envisager des transformations des modes de vie. La trajectoire pré-définie aurait pu être modifiée mais elle ne l'a pas été, en raison des difficultés majeures à envisager la vie autrement que ce qu'elle est. « Il vaudrait mieux être à Montpezat mais on l'a pas réfléchi. Un petit logement Deux ou trois pièces ça suffit...Ou louer pour l'année pas trop cher. - Maintenant c'est trop tard? -Si ils changent c'est pour la maison de retraite...» (Famille Brunier). L'acceptation du vieillissement et de la vieillesse trouve sens dans cette éthique du consentement décrite supra. Mais il apparaît clairement que le maintien dans les liens, tout comme le maintien dans les lieux, favorisent cette acceptation de ce qui est à venir et sont les garants de l'identité des personnes rencontrées. « -Finalement pour vous c'est pas trop difficile de vieillir ? -Mr : on a pas le choix, on sait qu'il faut partir, il faut vieillir, on a pas le choix, j'ai besoin de quelque chose je sais que mes enfants sont là, ma femme premièrement mais mes enfants. (...)Les jeunes ils ont fait trois écuries avec 45 bêtes, on va les voir, je vais les voir, je m'y connaissais bien en bêtes, je m'y intéressais, maintenant je n'y vois plus assez mais je les regarde quand même, on va les voir. je me conduis, ça se dégrade pas, enfin c'est comme ça, il y a 20 ans que je suis diabétique. » (Mr Leat). Le « savoir vieillir » qui s'exprime ici est un élément de l'identité partagée des milieux modestes qui savent depuis toujours qu'in fine, le seul pouvoir qui reste à l'homme réside dans la sagesse de l'acceptation. Là encore, la singularité du sujet ne s'exprime guère puisque cette approche de la vieillesse et de la mort est présente dans tous les discours des personnes rencontrées. La continuité de vie exprimée dans la permanence des lieux et des liens -fussent-ils contraignants- constitue donc la garantie de la sauvegarde d'une identité commune qui autorise les personnes les plus vieilles à dire jusqu'au bout « nous, ici... » plutôt que « je ». La permanence des cadres de la mémoire collective xxvii et la continuité des usages offrent à ces individus au bout de l'âge, l'assurance d'une existence reconnue.

Eléments de conclusion.

Cette recherche de trois ans auprès de personnes âgées, natives du milieu rural nous a permis de mettre en évidence leur absence de revendication d'autonomie, telle qu'elle s'exprime de manière normative dans nos sociétés occidentales contemporaines. Toutefois, l'écoute attentive de leurs récits nous a conduit à esquisser les contours des positions éthiques qui charpentent et donnent sens à leurs modes d'être. « Ethique du lien », « éthique du consentement » : ainsi définissons nous aujourd'hui cet enchevêtrement de principes et d'actions qui les amène à accepter leur vie, telle qu'elle a été construite, le plus souvent de façon hétéronome et pré-déterminée mais que ces personnes choisissent d'incarner, fidèlement jusqu'au bout. La conscience de soi n'est pas ici absente et même s'il est possible d'évoquer en ce qui concerne ces personnes une posture de « faible sujet », il n'en demeure pas moins que leur enchâssement dans un tissu de liens forts et contraignants, constitue les fondements de leur identité préservée, parce qu'elle est partagée. Si l'autonomie individuelle paraît se dissoudre dans ces modes « communautaires », elle laisse place à l'expression de ce que nous pourrions qualifier par néologisme de « socionomie » qui, par sa force cohésive garantit l'identité, la mémoire de soi et la dignité des plus anciens.

¹ David H., « L'insoutenable lourdeur de l'autonomie pour les personnes âgées », in Boucharel L., Cohen D., *Médicalisation et contrôle social*, Montréal , Grasp et ACFAS, 1995.

ii N. Elias, *La société des individus*, Paris, Pocket (coll. Agora), 1997.

Gucher C. (dir), Mallon I., Roussel V., Guillot M., Vieillir en milieu rural : chance ou risque de vulnérabilité accrue ?, rapport de recherche, GIS Institut de la Longévité et du vieillissement, Grenoble, CPDG, 2008.

^{iv} Les deux territoires sont le canton de Montpezat sous Bauzon dans le département de l'Ardèche et une communauté de communes du département de la Creuse. Ces deux départements sont également les départements les plus « vieux » du territoire français. Ce sont des territoires qui sont davantage à l'écart du mouvement d'urbanisation que d'autres territoires ruraux tout en subissant l'influence de la ville, mais faisant l'objet d'une évolution plus lente qu'ailleurs tout en n'échappant pas à un certain nombre de tendances générales telles le déclin de la population agricole et la diversification des sociétés rurales.

^v N. Elias, op. cit.

vi Galland O., Lemel Y., Valeurs et cultures en Europe, Paris, ed. La Découverte (coll Repères), 2007.

vii Hervieu, Viard, 2001, p. 27

viii Lalive d'Epinay C., Vieillir ou la vie à inventer, Paris, ed. L'Harmattan, (coll. Logiques sociales), 2001.

ix D. Hervieu-Leger, *La religion pour mémoire*, Paris :ed. du Cerf, 1993, p.178.

^x On retrouve ici des conceptions lévinassiennes du souci de l'autre, dont le visage et la proximité obligent. Voir Levinas, *Ethique et l'infini*, Paris, Fayard, 1982.

xi J. Coenen-Huther, *La mémoire familiale*, Paris : L'Harmattan, (Logiques sociales), 1994.

xii Elias N., op cit, p 264.

Gucher C. (dir), Mallon I., Roussel V., Guillot M., Vieillir en milieu rural : chance ou risque de vulnérabilité accrue ?, rapport de recherche, GIS Institut de la Longévité et du vieillissement, Grenoble, CPDG, 2008.

xiv Dechaux JH, Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation, Paris: PUF (Le lien social), 1997.

xv Zonabend F., La mémoire longue, Temps et histoires au village, Paris, Ed. J.M.Place, 1999.

xvi Elias N., op cit, p 264.

xvii Lenoir R., « La solidarité familiale : une question morale ? », pp 169-187, in PAUGAM S. (Dir.), *Repenser la solidarité*, PUF, Le Lien Social, 2007.

xviii Bonvallet C., « La famille-entourage locale », *Population 2003/1*, Volume 58, pp 9-43

xix ATTIAS-DONFUT C., La dynamique de l'entraide intergénérationnelle, CNAV, 1994.

^{XX} ARGOUD D. (dir.), Prévenir l'isolement des personnes âgées, voisiner au grand âge, Paris, ed. Dunod, 2004.

xxi Clement S., Mantovani J, 1999, « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et Société*, n° 90, pp 95-108.

xxii Lalive d'Epinay C., op cit, p 287.

xxiii De Gaulejac V., L'histoire en héritage, Paris, ed. desclée de Brouwer, (sociologie clinique), 2001.

xxiv Mauss M. Essai sur le don, Paris, PUF, 2007.

xxv Levinas, op. cit.

xxvi Lalive d'Epinay, op. cit., p 48.

xxvii Halbwachs M., Les cadres sociaux de la mémoire, Paris, Albin Michel, 1994.